

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

Document réponse : FICHE DE CONSIGNATION ET DE DECONSIGNATION

FICHE DE CONSIGNATION ET DE DECONSIGNATION		DATE : / /
PARC :	INTERVENANT :	
MARQUE :	OBJET : Intervention sur le système "pompe	
MACHINE N° :	de lubrification".	
N°	Opérations effectuées	Moyens
CONSIGNATION		
1	Séparation : Arrêt machine, coupure sectionneur, enlèvement de pièces de contact	
2	Condamnation : cadenas + administratif	cadenas pancarte
3	Identification de l'ouvrage	plans et schémas
4	VAT (éventuellement MALT et C/CT) Vérifier le bon fonctionnement du VAT avant et après	VAT, Casque avec visière, tapis de sol, gants en bon état
5		
DECONSIGNATION		
1	Remise en fonctionnement Suppression de la condamnation	
2	Essais	
3	Remise en service	
4		
Consignation effectuée par :		
NOM : Examineur		Visa :
Déconsignation effectuée par :		
NOM : Examineur		Visa :

MISE EN OEUVRE D'UNE DEMARCHE DE MAINTENANCE CORRECTIVE

N° Candidat :	Système :	SUJET : l'opérateur du système signale au service maintenance que la pompe de lubrification ne fonctionne plus.		
Capacités à évaluer :		Notes :	Observations :	
C 11 - Rendre compte de l'intervention. Le demande d'intervention DRép page 1/8 est correctement remplie. Le document « historique du système » DRép page 5/8 est correctement renseigné. Le rapport d'intervention DRép page 6/8 est correctement rempli.		/ 0.5 / 1 / 0.5		
C 15 - Acquérir, traiter, transmettre l'information. La documentation technique du système, les catalogues ou logiciels de composants sont correctement exploités.		/ 0.5		
C 16 - Demander une information complémentaire. Dresser l'inventaire des informations nécessaires au travail à réaliser.		/ 0.5		
C 21 - Organiser son poste de travail et son intervention. Les fiches « processus de maintenance corrective » DRép pages 7/8 et 8/8 sont correctement établies. Les consignes de travail préconisées sont maîtrisées.		/ 2		
C 23 - Identifier les composants défectueux. Vérifier le fonctionnement des composants : - les fiches de contrôle DRép pages 3/8 et 4/8 sont correctement renseignées. Localiser les composants défectueux et les identifier.		/ 2 / 5		
C 24 - Préparer les outillages et les pièces de rechange. Le bon de commande DRép page 1/8 est correctement rempli. L'outillage est adapté.		/ 1		
C 31 - Maintenir et remettre en état son poste de travail. Remettre le poste de travail et le site d'intervention en situation opérationnelle.		/ 1		
C 32 - Appliquer les consignes de sécurité et les procédures. La fiche de consignation et de déconsignation DRép page 2/8 est remplie et signée au bon moment. Toutes les consignes de sécurité sont connues. Les procédures respectent les consignes de sécurité.		/ 2 / 0.5		
C 33 - Monter, démonter des sous-ensembles, des composants. Les anomalies existantes sont repérées et consignées. Le démontage (ou la dépose) est justifié ou conforme.		/ 2		
C 35 - Régler des sous-ensembles et des composants. Les réglages satisfont aux conditions fonctionnelles. Les points de réglage sont correctement identifiés et les valeurs repérées.		/ 1		
C 41 - Evaluer son travail. Gérer le temps imparti à une intervention.		/ 0.5		
<u>NOTE :</u>		/20		

ACADEMIE DE REIMS	Session 2003	BAREME DE NOTATION		
B.E.P. MAINTENANCE DES SYSTEMES MECANIQUES AUTOMATISES				
Epreuve : EP1 Intervention sur système Partie : MISE EN OEUVRE D'UNE DEMARCHE DE MAINTENANCE CORRECTIVE		Durée : 5 h00	Coef. : 5	Page 1/1